

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Montluçon (03100)

Premier tour

– le 11/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Comptez vous formaliser une politique vélo à court + moyen + long terme
Prévoyez-vous d'en diffuser publiquement le calendrier de mise en place ?*

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Réseau indépendant, sécurisé, distribué en couronne (selon les modèles scandinave) sur la ville et l'agglomération (25km de réseau). Initiation du chantier dès le budget 2021.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

La liste s'engage à formaliser un plan de développement des déplacements à vélo qui s'intègre dans un projet globale de réflexion sur la mobilité dans le bassin montluçonnais prenant en compte l'intermodalité, et en cherchant à valoriser les transports en commun, si possible non polluants.

A court terme, la politique retenue s'appuie sur les pistes cyclables existantes :

- ~~R~~onnection des deux voies vertes (Canal de Berry, et voue verte Montluçon/Neris)
- ~~M~~ntretien des pistes existantes qui nécessite de toute urgence : signalisation au sol, comme latérale, balayage.

L'organisation et le développement d'un réseau efficace et cohérent passe par une organisation intercommunale

- ~~A~~vec les communes urbaines les plus proches (Désertines, Prémilhat, Domérat)
- ~~A~~vec les communes de l'agglomération, mais aussi Neris, Commentry

A nos yeux, l'efficacité de ce « schéma de mobilités » doit s'appuyer :

- ~~M~~n priorité : sur une prise en compte des équipements structurants : écoles, commerces, gares ...
- ~~M~~ur la prise en compte des voies, mais aussi des stationnements pour vélos
- ~~M~~ur la prise en compte des avis des usagers, des habitants, des associations d'usagers mais aussi d'autres acteurs : commerces, services ...
- ~~M~~entretien et la pérennité des équipements doivent être financés et envisagés avant la mise en place.

A long terme, le développement d'un réseau de voies vertes interrégionales (notamment dans le Val de cher, dans le prolongement de l'Eurovelo route du Val de Loire) nous parait un élément propre à valoriser le territoire montluçonnais. Pour cela, la commune doit pouvoir s'appuyer sur la mise en place d'un réseau régional de Voies vertes encore embryonnaire dans cette partie de la région AuRA.

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Nous avons conscience que les pouvoirs publics et en premier lieu les communes ont un rôle crucial pour développer la pratique du vélo. Les aménagements publics de circulation dédiés au vélo doivent faire l'objet de toutes les attentions et pas seulement de quelques aménagements sans cohérence comme l'a fait la municipalité actuelle. Il devient capital de développer une culture vélo auprès de la population. La municipalité doit permettre de changer les mentalités avec les moyens dont elle dispose.

Face au développement de maladies chroniques, à la pollution, à la captation de l'espace par la route, à la congestion automobile, au bruit, favoriser les déplacements en vélo en ville est une nécessité absolue. Des travaux comme ceux menés par Olivier Razemon démontrent que la circulation en vélo peut en plus très favorable au commerce de centre-ville.

De plus, face aux grandes métropoles, les villes moyennes ont un rôle à jouer pour montrer que leur taille raisonnable est tout à fait propice au développement doux. Il faut en faire un facteur d'attractivité !

Notre politique de développement doux sera transversal à toutes nos politiques urbaines. Nous commencerons par entretenir l'existant. Dans Montluçon, de nombreux sas et marquage au sol sont effacés. Il convient de procéder à une revisite complète de ces éléments.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Oui, donner la place qui revient aux déplacements doux est une priorité de notre projet. Malgré les annonces depuis plusieurs années, les engagements reste cosmétique et les actions à la marge. Tout est à faire dans le domaine, évidemment en y associant les citoyens et le monde associatif. Il n'y a pour le moment pas de politique vélo à Montluçon. Au delà des problématiques liées au vélo et à sa place en ville à Montluçon, c'est à une analyse globale à laquelle il faudra se livrer ; elle devra inclure une importante réflexion à la fois sur les flux de déplacements, les mobilités, l'urbanisme et les

équipements existants ou à mettre en place. Il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres ou de superposer le vélo à ce qui existe déjà mais faire une juste place pour chacun. Un autre élément est la mise en place d'une culture vélo qui, à Montluçon, reste à travailler en termes de promotion. L'objectif n'est pas simplement de faire du vélo en ville mais de permettre à ceux qui feront le choix du vélo comme alternative à la voiture de se déplacer en toute sécurité pour la majorité de leurs déplacements, y compris utilitaires.

Le niveau réellement pertinent est au moins celui de l'agglomération/bassin.

Outre les circulations dans la ville, Montluçon doit être reliée à la Loire à vélo au nord et devenir la porte d'entrée pour le tourisme à vélo vers le sud et le parc des Volcans d'Auvergne.

Les ressources pour nous aider sont multiples et Montluçon adhérera notamment au Club des villes et territoires cyclable et à la FUB. Il s'agit de choix politique que notre collectif portera.

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Comptez vous formaliser le comité vélo (acteurs / calendrier régulier) dans la continuité des réunions déjà en place ?

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

A définir.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Ce comité vélo est dans la continuité d'un plan cyclable intercommunal. Il est à même d'impliquer les usagers et les populations.

Il doit s'articuler selon les échelles des espaces de vie et de projets de l'agglomération, en veillant à la concertation et l'implication locale :

- l'échelle des quartiers (emplacements des infrastructures, des garages à vélo...)

- l'échelle communale (connexion aux services et commerces structurants ...)

- l'échelle de l'agglomération (déplacements domiciles/travail, domicile/loisirs...)

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Parce que leurs adhérents des associations comme Cyclopède pratiquent au quotidien le vélo, qu'ils sont sources d'idées et possèdent une réelle expertise, nous les associerons au recueil d'informations, à la veille sur l'état des équipements et à la co-construction du réseau cyclable. Il nous paraît important et pertinent de créer une relation d'écoute et de confiance avec les pratiquants du vélo mais pas que (piétons, autres modes de déplacements).

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Il est pour nous impératif de nommer un correspondant vélo interlocuteur unique au sein de la ville de Montluçon, en charge de ce dossier. Il s'agit ici de modalités techniques qui seront déterminées d'un commun accord avec les citoyens et les associations dans le cadre du projet. Cyclopède possède depuis plusieurs années une expertise (cf. les études menées en partenariat avec l'IUT de Montluçon) qui lui donnera une place associée. Un comité d'expertise citoyenne a ici sa place.

Action n°3

Créer un réseau express vélo Quel serait votre calendrier de mise en place d'un réseau vélo ? (tel que celui demandé dans la mesure 2 de notre manifeste).

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Dès le début de Mandat.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Ce réseau express fait partie du « schéma des mobilités ». Les directions et les priorités doivent être définies au sein de l'agglomération, en fonction des besoins et des équipements à relier prioritairement (écoles, services, entreprises).

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Un réseau express vélo nécessite une étude fine et réaliste des potentialités pour relier des zones entre elles. Il suppose aussi des investissements conséquents et doit se poser à l'échelle de la Communauté d'Agglomération. Relier Domérat, Lavault Ste Anne, Saint Victor, Désertines, Villebret Quinssaines, Prémilhat, le Centre aqualudique, etc doit pouvoir s'étudier dans la continuité du projet C Montluçon. Il convient également de pouvoir créer des points intermodaux entre les parkings des entrées de villes, les lignes de bus et les pistes/bandes cyclables.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Oui. Dans le cadre du projet, il est nécessaire de repartir d'une feuille blanche pour bâtir et mettre en cohérence un réseau pensé notamment pour permettre une traversée sécurisée nord/sud et est/ouest de Montluçon, y compris en réservant des espaces en site propre si nécessaire.

Une part du réseau viaire doit être réservée à la circulation des vélo selon des modalités à déterminer (sens unique sur une voie pour le motorisé desservant les résidents et à double sens sur l'autre voie, ...etc)

Le niveau de pertinence est celui du Projet C-Montluçon et de l'expertise demandée au cabinet d'architecture urbaine Busquet.

Action n°4

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Sera-t-il possible pour les habitants des communes périphériques de converger vers Montluçon en toute sécurité autrement qu'en voiture ?.

On entend régulièrement que Montluçon vit en grande partie en drainant les populations des communes extérieures.

Comment nous donnerons-nous les moyens de les faire accéder à Montluçon autrement qu'en voiture ?

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Idem en cohérence avec ma première réponse.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

La réponse a déjà été traitée précédemment.

La vie commerciale de Montluçon est également un axe prioritaire. Pour enrayer le déclin particulièrement préoccupant des commerces et des services en centre-ville.

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Il nous apparaît nécessaire de lancer un Schéma directeur cyclable d'agglomération comme de nombreuses villes l'ont fait. 60% des Français ne vivent pas sur la commune où ils travaillent. L'amorce d'un système de covoiturage et de mise à disposition de véhicules entre Montluçon et Marcillat devra être évalué et transposer aux autres pôles ruraux (Huriel, Vallon en Sully, etc). L'échelon du PETR sera alors le plus pertinent. Nous devons lutter contre les autosolistes par toutes les solutions adaptées.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Les actions que nous entendons mener ont vocation à s'étendre au niveau de Montluçon Communauté et aux communes voisines. Cela nous paraît être une évidence en termes de cohérence mais il appartient évidemment à ces communes de faire les choix d'urbanisme et d'aménagement nécessaire, en les associant peut-être si elles le souhaitent à la réflexion le plus en amont possible.

Le minimum à envisager sont des parkings d'entrée de ville pour les voitures à proximité du réseau cyclable et un service de location de vélo.

Action n°5

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Envisagez-vous une modification de grande ampleur du schéma de circulation automobile qui

- Redonnerait de l'attractivité à certaines zones que la circulation automobile a fait dépérir ?

- Rendrait compétitifs les modes de déplacement doux

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Oui mais de manière progressive et avec des mesures d'accompagnement de la transition énergétique, de réaménagement des carrefours, de rafraîchissement de la ville par de la végétalisation et création de forêts urbaines.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Le projet porté par la liste souhaite renouveler plus régulièrement les « samedi et/ou dimanche sans voiture » en centre-ville, mais aussi sur d'autres axes commerciaux névralgiques.

- Cela passe par une organisation des emplacements de stationnement automobile suffisamment proches du centre-ville,

- Une meilleure organisation de l'intermodalité des transports collectifs.

Pour cela une hiérarchisation des axes de transports doit se faire de manière à mieux canaliser la circulation et le stationnement automobile, en particulier aux abords du centre-ville qui doit devenir un espace de reconquête commerciale.

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Nous envisageons une modification du plan de circulation général de la ville et de l'agglomération dans le cadre de l'intermodalité. Chaque mode de transports aura sa place. Cette modification se fera en concertation avec les différents acteurs : les citoyens, les usagers, les acteurs économiques et les élus du territoire...

L'objectif est pour nous d'apaiser la circulation en centre-ville en y associant une végétalisation des espaces. Ce qui permet de lutter efficacement contre les îlots de chaleur et les pics de pollution.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Oui. C'est une réflexion qui est déjà en cours avec une demande d'expertise au cabinet d'architecte en charge de la transformation urbaine de Montluçon.

Il s'agit même de la réflexion préalable : c'est l'axe le plus important ! Il faut d'apaiser la ville avant de penser pouvoir attirer des cyclistes supplémentaire. Cela a par exemple été la méthode utilisée à Saint-Étienne récemment.

Action n°6

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. En accord avec la mesure 7 de notre manifeste, prévoyez vous de généraliser le 30km/h en ville ?
Quelles méthodes / aménagements efficace comptez-vous mettre en place pour faire respecter cette vitesse ?

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Pas dans l'immédiat.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Les espaces limités à 30 km/h sont à concevoir dans un « schéma intercommunal des mobilités ».

Il ne peut être généralisé à tout l'espace urbain, et doit tenir compte de la hiérarchisation des axes de circulation.

L'aménagement des axes commerciaux doit redonner des espaces aux piétons et aux cyclistes, cela passe par la réduction des couloirs de circulation automobile.

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Nous ne prévoyons pas de le généraliser le 30 km/h en ville, il nous paraît plus judicieux de l'instaurer ou le développer aux abords des établissements scolaires. Chaque cas doit être étudié précisément. Nous sommes des gens pragmatiques et préférons agir en fonction d'éléments factuels plutôt que tomber dans la généralisation d'une mesure.

Les systèmes tels que les ralentisseurs n'ont pas démontré leur efficacité et sont surtout peuvent s'avérer dangereux pour les utilisateurs de deux roues...

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Oui et non. Pas de généralisation sans réflexion ce qui est contre productif en termes de comportement des automobilistes.

Mais des espaces étendus en fonction des besoins de sécurité et des apports pour apaiser la ville, également en termes de bruits : les entrées vers le cœur de ville, la proximité des établissements scolaires notamment doivent faire l'objet de mesures spécifiques ce qui est actuellement loin d'être le cas. La sécurisation ne passe pas exclusivement par la limitation généralisée de la vitesse mais par un ensemble de contrainte de circulation qui permettent d'atteindre plusieurs objectifs.

Action n°7

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. De quelle manière envisagez-vous de limiter la pratique de dépose / récupération en voiture aux portails des écoles qui non seulement engendre des embouteillages mais fait disparaître également tous les échanges humains ?

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Complètement d'accord pour m'engager sur cette proposition précise.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Nous nous inscrivons dans ce constat, d'autant plus exacerbés dans le contexte montluçonnais ou l'étalement de la ville, l'éclatement et l'étalement des lieux de vie, de travail, d'emploi renforce le recours généralisé à l'automobile dans le cadre des mobilités scolaires, générant un encombrement des abords de lycée.

A cela, nous ajoutons que l'étroitesse de certains trottoirs, des obstacles ou des encombrements renforcent le recours aux parents.

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Là encore la configuration urbaine nécessite une étude au cas par cas suivant les potentialités d'apporter un aménagement répondant à ce problème.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Le constat est le même devant chacune des écoles : la voiture est omniprésente (y compris parfois pour des trajets très courts) malgré les contraintes mises en place pour empêcher le stationnement (barrières) et assurer la sécurité des piétons.

Un des moyens est de promouvoir avec les parents d'élèves la pratique du Pédibus et du Vélobus de façon à limiter le nombre de véhicules sur la chaussée et à travailler la notion de masse critique de cyclistes. cf. plus haut sur la limitation de vitesse et sur notre publication Facebook en bas de ce document.

Action n°8

Offrir du stationnement vélo sécurisé Quels équipement prévoyez vous d'installer pour un stationnement sécurisé dans les gares ?, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Connaissez vous le programme Alvéole ? Envisagez vous d'en profiter ?

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Je ne connais pas le programme Alvéole, mais je cours m'en imprégner.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

La gare est un équipement structurant des transports en commun et de l'intermodalité.

Nous faisons également le constat que les deux modestes stationnements de vélo devant la gare ne favorisent pas le stationnement des vélos, de longues comme de courtes durées. Cela doit permettre aux montluçonnais, comme aux usagers extérieurs (étudiants, travailleurs-navetteurs) de pouvoir laisser un vélo à l'arrivée comme au départ de la ville.

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Nous avons la conviction que les changements de comportement et l'apprentissage des pratiques vertueuses passera par

l'éducation.

Nous avons étudié le programme Alvéole et la commune, l'agglomération, Montluçon Habitat, les établissements scolaires et le PETR sont des structures éligibles.

Garer son vélo à deux objectifs principaux :

1/ stationner au plus près de son lieu de destination

2/ stationner son vélo de manière pratique et sécurisé. Un plan d'abris vélo et de points d'attaches sera lancé.

Nous étudierons en concertation avec Cyclopède les actions de sensibilisations pouvant être menées et demanderons les financements prévus.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Oui. L'expertise de la FUB est une des meilleures en tant que représentante des usagers. Il est impératif de travailler avec cette fédération pour bénéficier de ses conseils et de ce programme d'aménagement et d'actions de sensibilisation, notamment en direction des élèves des écoles que ce soit sur les lieux d'habitation collectifs ou dans les établissements scolaires. Ne pas s'appuyer sur cette expertise serait une faute. Ce sont des éléments à intégrer dans le cadre du projet vélo de Montluçon.

Action n°9

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Connaissez-vous précisément l'offre de stationnement vélo actuelle ?

Considérez-vous comme évident que l'on puisse stationner autant de vélos que de voitures individuelles, sans nuire à la circulation des piétons ?

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Pas de commentaire

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Le réseau de stationnement-vélo actuel demeure lâche, mal calibré et insuffisamment en lien avec les lieux de vie et services. Le « schéma intercommunal des mobilités » doit permettre d'identifier les besoins.

La circulation pédestre doit être favorisée dans le centre-ville.

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

La souplesse que permet le déplacement vélo dans une ville ne peut être effective qu'à condition de pouvoir stationner son vélo très facilement et de manière sécurisée.

L'offre d'arceaux vélo est actuellement nettement insuffisante.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Oui. L'étude sur les déplacements réalisée en 2006 montre que Montluçon est excédentaire en place de stationnement automobile de surface. Il est parfaitement concevable de transformer certaines places de stationnement jusque là réservées aux voitures en espaces destinés aux vélos. Ce sont des éléments à intégrer dans le cadre du projet vélo de Montluçon. Il faut s'inspirer des équipements urbains des villes scandinaves et des supports de sécurisation de vélo fiables et non agressifs pour les machines.

Action n°10

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Quel est votre calendrier prévu pour le large dégagement de la visibilité devant chaque passage piéton ?

Quels aménagements y prévoyez-vous ? (arceaux vélo, avancée de trottoir au niveau du passage piéton ...)

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Pas de commentaire

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Pas de commentaire

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Le stationnement près des passages piétons et des rues perpendiculaires pose de réels problèmes de visibilité. Nous n'avons de calendrier prévu pour le moment.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Oui à déterminer dans le cadre du projet afin de planifier des aménagements par espaces prioritaires. La question a déjà été abordée plusieurs fois dans le cadre de la commission Urbanisme, travaux et environnement mais les propositions effectuées dans ce sens par les élus de notre collectivité n'ont pas retenu l'attention de l'adjoint en charge du dossier. À compléter et à réfléchir dans le cadre du plan vélo, notamment par une signalétique systématique de sas et des bordures de trottoir rehaussées à proximité des feux lors des réfections de trottoirs et d'îlots. Cf Réponse Action N°10

Action n°11

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Quelle autre mesure incitative prévoyez-vous de prendre ?

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Oui mais sous conditions de ressources.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

La mise en place, ou au moins l'expérimentation, d'un service collectif de vélo à la demande semble une meilleure alternative.

La liste souhaiterait des équipements développant la qualité de vie et le développement de la vie citoyenne : par exemple, par un atelier associatif, un service associatif de livraison ...

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Nous avons envisagé cette aide pour les VAE.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Oui, à déterminer dans le cadre des budgets disponibles en excluant la pratique purement sportive. Nous parlons bien ici de déplacements doux et d'alternative à l'automobile et de favoriser l'intermodalité. Les utilitaires de qualité sont donc surtout concernés, ce qui représentent un surcoût et justifie cette aide à l'acquisition. Il conviendra de s'inspirer de ce qui se fait déjà ailleurs et de ce qui marche bien (montants ? Contreparties ? Contraintes ?). La mise en place de l'IKV pour les agents de la collectivité paraît être à la fois une mesure efficace pour le transfert vers le vélo et une excellente promotion de pratiques vertueuses à destination des entreprises privées du bassin.

Action n°12

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Comment comptez-vous inciter et aider les enfants à se déplacer à vélo ?

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Pas de commentaire

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

... Se déplacer à vélo, à pied ou en transport en commun

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Nous avons la conviction que les adultes doivent changer leur mode de déplacement mais que les enfants puissent doivent être éduqués dès le plus jeune âge. Comme indiqué plus haut, nous profiterons du programme Alvéole.

Nous mettrons également en place une école de mobilité de douce et nous établirons en lien avec les enseignants des cycles vélo et autres mobilités.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Il s'agit de la suite logique pour préparer l'avenir par l'éducation : le public des enfants est celui qui doit être privilégié, il entraînera aussi les parents. Un/des agents de la collectivité peut.vent être en charge d'un programme de vélo école qui reste à élaborer.

Action n°13

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Pouvez-vous decrire ici votre expérience de la circulation "utilitaire" à vélo dans Montluçon ? (autre que sport ou promenade)

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Sans problème dès que je trouverai la situation moins dangereuse sur le plan sécurité routière.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Un nombre conséquent des membres de la liste pratiquent le vélo, se déplacent pour leurs loisirs ou leurs activités hebdomadaires et quotidiennes à vélo ...

Plusieurs font partis d'association de développement ou de pratique du vélo, et sont régulièrement confrontés aux incohérences des réseaux, des comportements des autres usagers

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Je me déplace avec vélo dit urbain c'est-à-dire petit vélo pliant de ville. J'utilise ce moyen de locomotion de fin Mars à fin Octobre selon le temps et en complément je me déplace prioritairement à pied. J'ai modifié mon mode de déplacement il y a environ 5 ans notamment autour du vélo.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Depuis 2006, j'effectue à vélo puis à l'aide d'un VAE environ 80 % de mes déplacements dans Montluçon. Totale incohérence du réseau, danger de certains points chauds particuliers, manque de dispositifs de stationnement criant à certains endroits (Espace Montluçon-Jeunesse par ex. malgré plusieurs demandes), absence de masse critique en nombre de pratiquants malgré une demande importante et une explosion des ventes de VAE. Comportement inadapté des automobilistes car le vélo « n'existe » pas dans le paysage urbain. Montluçon est notoirement en retard et se doit de devenir une exemple en termes de

conversion aux déplacements doux.

A chaque fois que cela m'est raisonnablement possible, j'effectue mes déplacements à vélo. Pour l'avenir, j'envisage l'achat d'un cargo type Bullit ou équivalent (kit ReCycle à partir d'un VTT acier).

Action n°14

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Comment envisagez-vous de favoriser les trajets scolaires autrement qu'en voiture ?

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

En cours de réflexion, vélo, calèche avec chevaux dans certains quartiers...

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

« Mettre en place » oui, mais cela doit se faire dans la concertation et l'implication des acteurs :

- Collectivités et élus locaux

mais aussi :

- Parents d'élèves

- Enseignants

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

La mise en place des pédibus et vélobus fait partie de mesures envisagées. Nous sensibiliserons les écoles, les enfants, les parents, les services municipaux pour développer les solutions les plus adaptées. Nous évaluerons la possibilité d'impulser la création d'une association ou de s'appuyer sur une association existante pour réaliser une enquête de terrain, définir les tracés, trouver les accompagnateurs et évaluer le dispositif.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Oui cf. publication Facebook et réponse action 7 : mais il s'agit aussi aux citoyens d'être demandeurs et de s'approprier ces pratiques en étant accompagnés par la collectivité. Il faudra susciter cette demande.

Action n°15

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Envisagez-vous de faire circuler des agents de surveillance / verbalisation aux endroits où le stationnement n'est pas payant mais souvent gênant pour les usagers des trottoirs ?

Envisagez-vous d'interdire le stockage des poubelles sur les trottoirs étroits ?

Comment prévoyez-vous de faire respecter cette interdiction et la "sanctuarisation des trottoirs" demandée en mesure 1 de notre manifeste ?

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Pas de commentaire

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Montluçon comporte plusieurs tronçons de trottoirs étroits (rie du faubourg des Forges, Rue de Rimard ...)

Les déplacements doux doivent reconquérir la priorité.

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Comme en tout endroit le stationnement illicite sera sanctionné.

Concernant le stockage des poubelles l'honnêteté intellectuelle nous pousse à ne pas envisager une généralisation de votre proposition. Là aussi nous ferons preuve de pragmatisme.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Oui. Il s'agit d'incivilités et chaque usager de la ville cycliste mais aussi piétons doit trouver sa place. Que penser pour les personnes accompagnant les enfants à l'aide de poussettes par ex ?

Les ASVP peuvent être chargés d'effectuer des rappels et de verbaliser le cas échéant.

A certains endroits, les poubelles peuvent être regroupées dans l'attente du ramassage sur des espaces de stationnement des voitures à certains endroits. (Cela a déjà été proposé par des adhérents de Cyclopède par le passé) Chaque habitant a néanmoins l'obligation de ranger ses poubelles en dehors de l'espace public. Ce message doit être récurrent et nous privilégierons l'appel à l'intelligence et au civisme par l'information et l'éducation. Les ASVP peuvent être chargés d'effectuer des rappels et de verbaliser le cas échéant.

Action n°16

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

- *Envisagez-vous de communiquer sur les déplacements à vélo, autres que d'agrément (sport / loisir)*

- *Envisagez-vous une communication efficace sur les double-sens cyclables qui font débat auprès d'une population encore peu réceptive ?*

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Montluçon doit réinventer sa fraternité urbaine, et un des aspects majeur sera la mobilité.

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Les déplacements d'agrément (sport /loisir) font partie d'un plan de développement touristique du bassin de vie montluçonnais et de valorisation de la qualité de vie

Le « tourne-à-droite » nous paraît une démarche tout à fait envisageable

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Nous devons faire appel au civisme de nos concitoyens pour une coexistence paisible des différentes pratiques. Les outils de communication dont dispose la mairie seront mobilisés pour sensibiliser, inciter, éduquer et rappeler les bonnes pratiques et veiller au respect des règles.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Il s'agit là d'un énorme travail à mener sur le fond culturel et il faudra s'adresser à tous, piétons cyclistes et automobilistes. Beaucoup de représentations sont erronées concernant la pratique du vélo en milieu urbain (on peut par exemple rajouter à votre liste le port du casque). La promotion des déplacements doux et notamment à vélo en ville doit faire l'objet d'une promotion intelligente pour l'installer dans le paysage urbain. C'est peut être même par là qu'il nous faudra commencer ce travail de longue haleine.

Commentaires généraux

Mathieu Bogros (Parti socialiste...)

Pas de commentaire

Jf Valleix (En 2020, tournons la page)

Celle-ci a été largement développée précédemment et à chacune des 16 questions.

Sylvie Sartirano (Montluçon dès demain - Une ville pour tous)

Création d'un atelier de réparation/vente :

A l'image de l'association Cyclo/Recyclo à Moulins, nous impulserons la création et faciliterons l'installation et l'activité d'une association œuvrant dans la récupération de vélos/pièces détachées, la réparation, l'apprentissage de la réparation) et la vente de vélos d'occasion.

Voie verte et cyclotourisme :

La jonction de la voie verte entre Montluçon et Vallon en Sully avec le Cher sera un enjeu de développement touristique très importante pour l'accueil de cyclotouristes mais aussi pour la population locale qui pourra pratiquer le vélo dans un cadre très agréable. Nous veillerons à ce que l'ensemble des équipements facilitant l'information, l'accueil, la pratique et les services liés à la pratique du vélo soit efficient sur cette voie verte et dans le projet. Nous proposerons une coopération forte avec l'Office de tourisme de Nérès les Bains pour que les 7000 curistes accueillis chaque année dans la station thermale puissent se déplacer sur la voie piétonne en leur proposant des solutions douces.

Appel à projet « Continuités cyclables »

Nous répondrons (si nous pouvons formaliser un projet dans le délai du 31 mai 2020) à l'Appel à projets "Continuités cyclables" qui a été lancé le 20 décembre 2020 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Cet appel à projet et vise à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables structurants dans tous les territoires dans le cadre du Plan vélo.

Projet C Montluçon :

Nous veillerons à ce que la place du vélo et plus globalement des déplacements doux dans toutes les réalisations prévues dans le cadre de ce projet, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent. Nous souhaitons entre autres trouver une solution réaliste pour rejoindre l'étang de Sault à vélo de manière sécurisée.

Philippe Buvat (Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie)

Il conviendra également de proposer la création d'un atelier itinérant d'apprentissage, de récupération et de dépannage des vélos dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, vous trouverez à titre d'information la publication Facebook du 14 janvier dernier de notre collectif Pour Montluçon, changeons la donne ! Concernant le développement des transports doux.

Changeons la donne ! :

Accompagner le développement des transports doux.

A Montluçon et sur l'agglomération, nous sommes chaque jour plusieurs dizaines de milliers à nous déplacer pour le travail, les loisirs ou pour nos achats. En fonction du mode de transport choisi, ces déplacements auront un impact plus ou moins important sur la qualité de l'air que nous respirons et sur le réchauffement climatique.

Le choix de modes de transports doux présente de nombreux avantages : réduction de la pollution de l'air, contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, coûts modiques, maintien en bonne santé physique...

Pour permettre à chacun de se déplacer dans la ville, tout en diminuant l'impact environnemental, notre équipe proposera de mettre en place une réflexion approfondie autour d'un plan de mobilité partant des besoins de déplacement et un véritable plan vélo et déplacements doux prenant en compte la sécurité de tous. Faire le choix de développer les transports doux c'est :

- Promouvoir la pratique du vélo en ville en complétant le réseau cyclable sécurisé et en lui donnant une continuité cohérente;
- Proposer la mise en place de l'indemnité kilométrique vélo (IKV) pour les agents de la collectivité et inciter les entreprises montluçonnaises à le proposer à leurs salariés : une indemnité (0,25 euros/km dans la limite de 200 euros/an) pour ceux qui font le trajet domicile - travail à vélo;
- Élargir le parc de vélo à assistance électrique (VAE) à la location et proposer une aide à l'achat de VAE;

- Promouvoir l'intermodalité avec les autres moyens de transports collectifs (bus, train, le covoiturage);
 - Développer les emplacements de stationnement sécurisés pour les deux roues, notamment à proximité des lieux fréquentés;
 - Développer des actions en faveur des piétons et des personnes à mobilité réduite pour favoriser les accès à pied aux commerces de centre-ville, aux espaces de loisirs, aux services et équipements publics;
 - Sécuriser les accès vers les écoles et promouvoir la pratique du Pédibus (ramassage scolaire à pied).
- Alors pour changer la donne, rester en forme et agir, pédalez, marchez ou patinez !